

Le Groupe SATEC est reconnu pour son expertise par les professionnels du secteur de la restauration.

## Missions

---

- Analyser vos risques et vos besoins
- Consulter les assureurs spécialistes de votre secteur
- Vous accompagner dans chaque étape de la gestion de vos contrats et dans le suivi de vos sinistres

## Nos domaines d'intervention et expertises

---

- Cafés
- Restaurants
- Brasseries

## Nos atouts

---

- Chargé de clientèle dédié spécialiste de l'assurance des cafés et restaurants
- Equipes composées d'experts
- Analyse et élaboration de solutions d'assurance sur-mesure
- Placement de vos assurances auprès de compagnies d'assurance reconnues et pérennes ; spécialistes de l'assurance des CHR
- Optimisation de vos budgets d'assurance, grâce à des tarifs négociés
- Partenariats privilégiés avec des réseaux d'experts nationaux s'engageant sur une charte qualité et service, et permettant une fluidité des missions d'expertise
- Accompagnement dans la mise en place des chartes Prévention (formations, conseils)
- Suivi précis de vos dossiers sinistres
- Outils statistiques et de reporting rigoureux correspondants à vos besoins

# Nos solutions

---

Notre expertise nous permet non seulement, de vous apporter, des solutions d'assurances adaptées à vos besoins, mais aussi, de gérer des flux importants de sinistres en préservant une gestion fluide et efficace.

## ■ Liées à votre activité, une multirisque professionnelle

- \_ Des garanties en montants réels
- \_ Protection contre la perte d'exploitation sur 18 mois
- \_ Incendie, explosions et risques annexes, attentats, terrorisme, catastrophes naturelles
- \_ Dégâts des eaux et autres liquides
- \_ Valeur vénale du fonds de commerce à dire de l'expert
- \_ Bris de machine et de matériel
- \_ Vol, vandalisme, rixe
- \_ Bris de glaces, vitres et enseignes
- \_ Perte de marchandises
- \_ Responsabilité civile
- \_ Défense et recours
- \_ Autres dommages, garantie «Joker» du contrat
- \_ Garanties complémentaires
  - Abrogation des sanctions telles que déchéance et règle proportionnelle
  - Garantie automatique des investissements
  - Prise en charge des frais supplémentaires d'exploitation

## ■ Liées à vos obligations d'assurance

- \_ Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle
- \_ Garantie financière

## ■ Indemnisation

- \_ Règlement des sinistres par des gestionnaires dédiés
- \_ Désignation d'experts spécialisés et suivi des expertises
- \_ Délégations importantes de gestion et de règlements sinistres accordées par les compagnies d'assurance permettant de régler 90% des dossiers sinistres
- \_ Recours : gestion des recours y compris sous franchise
- \_ Points réguliers sur le suivi de vos sinistres

# Notre expertise à votre service

---

N'hésitez pas à nous solliciter pour un rendez-vous et rencontrer l'un de nos conseillers spécialiste de l'Assurance des Cafés et des Restaurants